



Sommaire

PRECIPITATIONS p 2

DEBITS DES COURS D'EAU p 3

LES AQUIFERES p 4

QUALITE DES COURS D'EAU p 5

SPECIAL YONNE

CONCLUSIONS p 9

LES INDICATEURS p 9



Pendant quatre numéros, nous publierons les cartes de qualité des eaux de surface de chacun des départements bourguignons intégrant les données 1997.

DIRECTION REGIONALE  
DE L'ENVIRONNEMENT DE  
BOURGOGNE

SERVICE DE L'EAU  
& DES MILIEUX AQUATIQUES

10 Boulevard Carnot 21000 Dijon  
Tél: 03 80 68 02 30 - Fax 03.80.68.02.40

CONCEPTION ET REALISATION  
D. DENNINGER - M. POINSOT

Reproduction autorisée sous réserve d'en mentionner la source

# VOYAgE

Les visites à l'étranger ont toujours ceci de trompeur que l'on vous présente des réalisations exemplaires, mais pas les contradictions, les erreurs, voire les scandales.

Mais cette découverte du milieu rural avait décidément un parfum harmonieux, une légèreté des paysages et de l'air, quelque chose comme un mariage de l'efficacité économique et du souci du bien faire.

J'avais été frappé de la bonne allure des boisements, entre petits bosquets, alignements, haies bocagères selon un fouillis qui refusait un schéma rigoureux. Pourtant, c'était bien des champs de colza, des betteraves, des céréales comme chez nous. Avec les mêmes règles de la Communauté sur les primes.

Ici comme ailleurs, les zones humides avaient aussi mauvaise réputation pour un exploitant intensif. Sans parler de ces plaines à maïs inondables qui auraient tellement bien remplacé les prairies naturelles. Mais justement, il y avait des prairies, il restait des bras morts quasi comblés, des mouillères...

Bref, il semblait que, dans ce pays de cocagne, la prise en compte de l'environnement était comprise dans les diverses réglementations. D'où un choix individuel de l'exploitant conforme au long terme.

J'ai fini par demander la recette. Il me fut répondu par un seul mot : "**cohérenceur**". J'ai demandé des explications et je vous les livre telles quelles. "*Le cohérenceur est chargé d'étudier et de régler les contradictions entre des politiques sectorielles gouvernementales qui s'ignorent, en privilégiant l'intérêt général à long terme. Sur la base d'un rapport d'évaluation coût/avantages, et après débat contradictoire public, ses décisions doivent être mises en oeuvre dans le délai d'un an.*"

*Ainsi, le système des primes à l'hectare de céréales pour compenser les prix bas excluait systématiquement la surface des haies, en comptant large puisque la bordure du champ était en apparence moins productive. D'où des arrachages. De même, impossible de créer des bandes enherbées le long des rivières en zone de culture.*

*Le cohérenceur a dû rappeler un vieux résultat agronomique sur l'effet bénéfique des haies en termes de rendement à une distance comprise entre une fois et dix-sept fois la hauteur de celles-ci. Et souligner l'incohérence entre cette interprétation productiviste à courte vue et les démarches de protection du paysage, de la faune. De même, on ne peut vouloir lutter contre les pollutions par les nitrates et les pesticides et mener une politique agricole inverse. Aujourd'hui, ces surfaces sont primées. Mais en contrepartie, aucun apport d'engrais ni de traitement n'est fait sur la bande de 10 m qui longe les haies et les bandes enherbées. L'évaluation environnementale en cours a montré l'effet très positif de ces mesures sur les insectes et la faune terrestre."*

Pour essayer de « coller » mon cicérone, je lui demandais s'ils avaient pu résoudre le conflit entre la plantation du vignoble et la lutte contre l'érosion par ruissellement. Chez nous, les règlements fiscaux qui imposent une densité minimale de ceps en zone d'appellation contrôlée étaient un frein à toute évolution. Il paraît qu'après une discussion épique, le cohérenceur avait gagné la partie. Et même obtenu un régime fiscal d'amortissement accéléré quand les murettes de soutien des parcelles étaient refaites en pierres sèches...

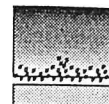
Chose encore plus intéressante, les interventions du « cohérenceur » débordent aujourd'hui le domaine agricole et forestier. Là, j'ai cru rêver. Mais je crois qu'en fait, je rêvais bien.





# PRECIPITATIONS

communiquées par les Centres Départementaux de Météo-France



## Avril - mai 1998, fort contraste pluviométrique...

Après le mois d'avril « historique » que l'on a connu, le mois de mai 1998 fait pâle figure.

Partout les précipitations mensuelles sont déficitaires par rapport aux normales. Les déficits atteignent plus de 50 % pratiquement partout, sauf à Dijon qui n'est déficitaire que de 33% et à Autun (déficit de 20 %).

La deuxième décade a été très peu arrosée. La première ne l'a guère plus été. Il a fallu la dernière décade pour retrouver des précipitations qui sauvent le mois au plan statistique. Les pluies tombées au cours de cette dernière décade représentent les 2/3 des précipitations mensuelles quand ce n'est pas 97%, comme à St Yan (71).

Habituellement, à Dijon, c'est le mois de mai qui est le plus arrosé de l'année: 86 mm, et, paradoxalement, le mois d'avril le moins arrosé (44 mm). 1998 n'est donc pas une année habituelle au regard de ces deux mois.

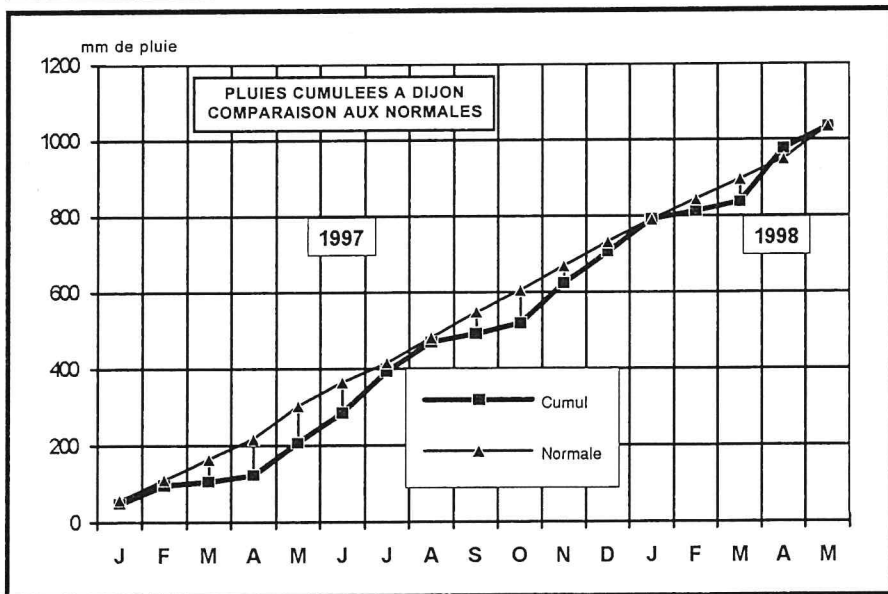
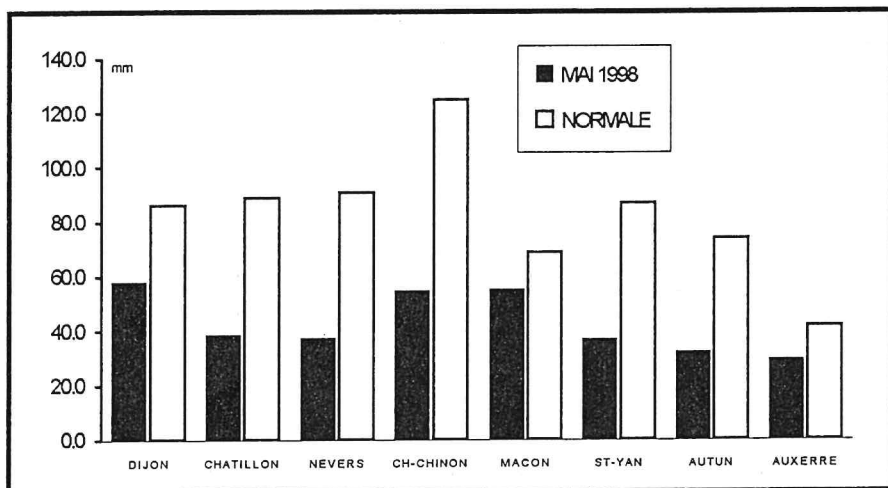
En pluie cumulée depuis le 1er septembre 1997, les quantités d'eau tombées sont normales à la fin mai à Dijon (563 mm). Les pluies d'avril 1998 représentent 25 % du total cumulé depuis septembre dernier.

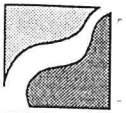
Les précipitations n'ont pas été suffisantes pour être efficaces au sens hydrologique du terme. L'évapotranspiration du mois de mai 1998 est de l'ordre de 120 mm.



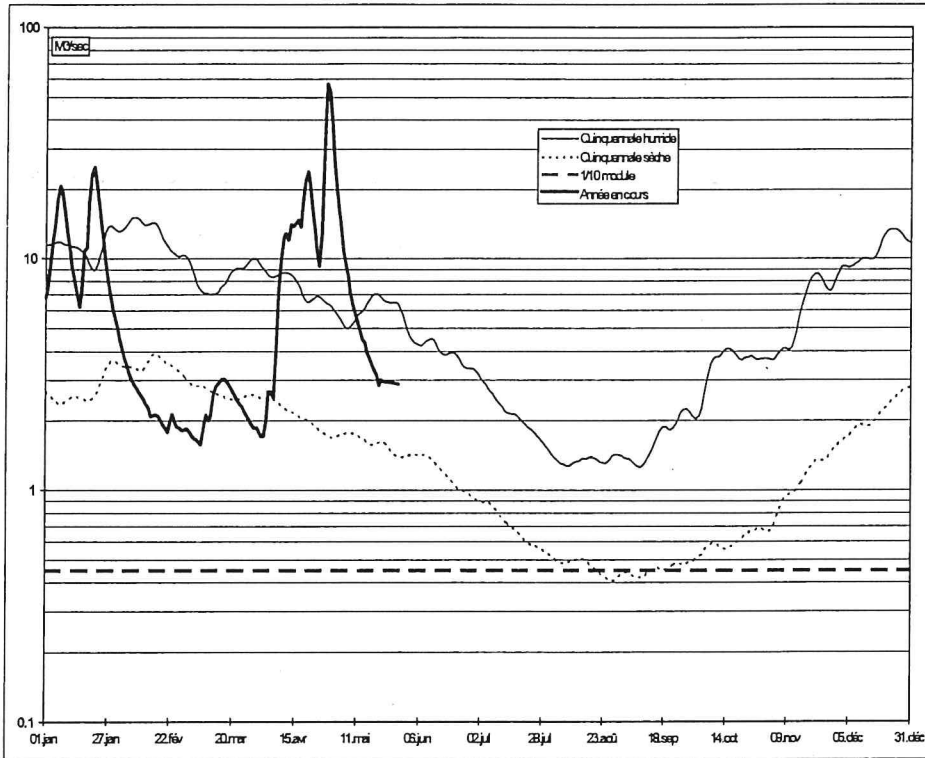
*Le déficit pluviométrique de mai 1998 vient tempérer l'excédent d'avril. Il ne le compense cependant pas. Les mois se suivent et ne se ressemblent pas...*

STATIONS	DP	MAI 1998					
		D1	D2	D3	TOTAL	NORMALE	ECART %
DIJON	21	22.2	1.2	34.8	58.2	86.3mm	-33%
CHATILLON	21	18.0	0.4	20.2	38.6	89.0mm	-57%
NEVERS	58	10.0	2.4	25.2	37.6	91.0mm	-59%
CH-CHINON	58	8.6	5.4	40.8	54.8	125.0mm	-56%
MACON	71	8.0	0.2	47.2	55.4	69.0mm	-20%
ST-YAN	71	1.2	0.0	35.8	37.0	87.0mm	-57%
AUTUN	71	0.2	5.0	27.2	32.4	74.0mm	-56%
AUXERRE	89	5.2	3.0	21.4	29.6	42.0mm	-30%

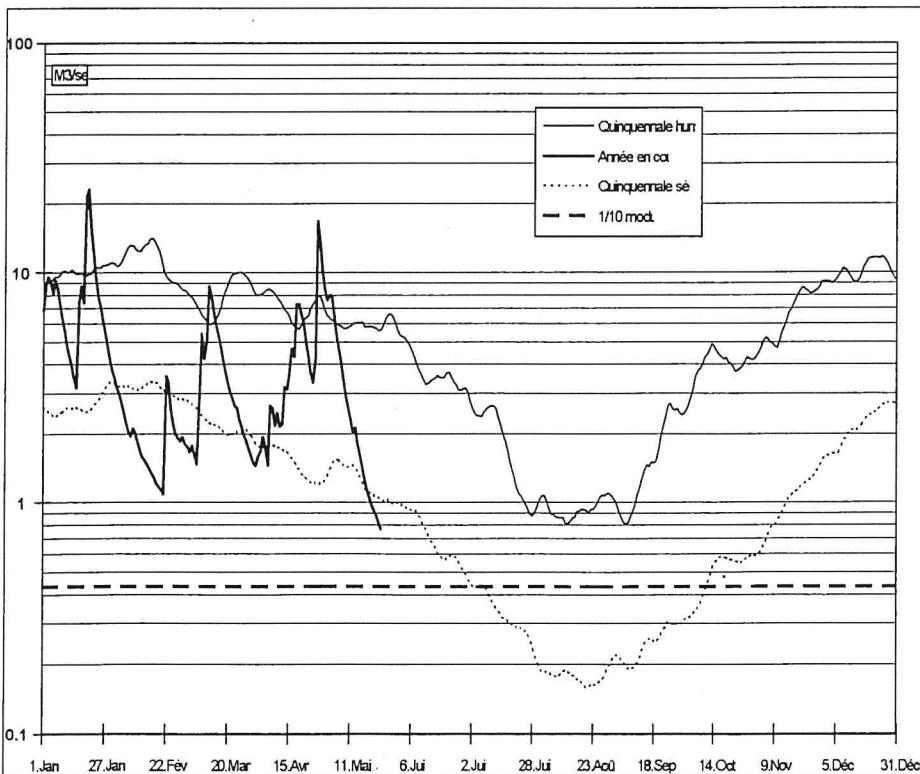




La SEINE à NOD-SUR-SEINE (21)



La GROSNE à CLUNY (71)



**Débit des rivières, retour rapide à la normale à la fin mai...**

Après avoir enregistré des valeurs de crues fin d'avril - début de mai, les stations d'observation ont enregistré une belle courbe de décrue en mai.

La crue a été surtout forte sur le **bassin de la Seine**, avec notamment les têtes des bassins du **Sein et de l'Armançon** (durée de retour de l'ordre de 30 ans...). Plus à l'aval, les crues se « tassaient » pour arriver à des fréquences décennales. L'Yonne et l'Ouanne n'ont pas connu de crues exceptionnelles (durée de retour 10 à 5 ans).

**Le versant Loire** a eu également fort à faire avec l'Arroux, l'Aron et les affluents rive droite de la Loire. A titre d'exemple, on peut citer l'Ixeuire à La Fermeté (58) qui a connu 2 crues de fréquence vicennale (durée de retour 20 ans) en 5 jours d'intervalle (le 27 avril et le 2 mai).

Quant au **bassin de la Saône**, les crues ont été quasiment inexistantes dans la partie sud-est de la Bourgogne (Grosne, Seille...). La Saône n'est sortie de son lit que très faiblement (crue juste débordante) et de façon très brève (une journée).



**A la fin du mois de mai, le contexte hydrologique a complètement changé...**

Les débits ont chuté tout au long du mois et atteignaient des **valeurs proches des médianes à la fin mai**.

On note même un foyer de valeurs inférieures aux moyennes sur le Doubs à Neublans, la Seille à St Usuge et la Grosne à Cluny.

**A la fin mai, la situation des cours d'eau peut être qualifiée de normale. Oubliées les crues et les inondations de la fin avril début mai... Retour à une situation moyenne.**

# DEBITS DES COURS D'EAU

## DEBIT DE BASE DES COURS D'EAU VCN3

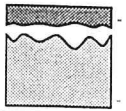
PERIODE DU 1er AU 31 MAI 1998

*VCN3 = Débit moyen sur les 3 jours consécutifs les plus faibles*

BASSIN	COURS D'EAU et STATIONS	GEST.	DEP.	BV en KM2	MINI	CONNU	MEDIANE EXPERIM.	VCN3 MAI 1998	
					M3/S	ANNEE		M3/S	DUREE DE RETOUR
SEINE	SEINE A NOD/SEINE	DIREN.B	21	371	0.733	1976	1.900	3.400	7 ans
	SEINE A PLAINES	DIREN.B	10	704	3.120	1974	6.400	6.700	2 ans
	OURCE A AUTRICOURT	DIREN.B	21	548	0.474	1976	3.050	3.000	2 ans
	OUANNE A TOUCY	DIREN.B	89	153	0.075	1992	0.289	0.400	3 ans
	OUANNE A CHARNY	DIREN.B	89	562	0.311	1974	1.690	1.600	2 ans
	THOLON A CHAMPVALLON	DIREN.B	89	131	0.170	1992	0.729	0.800	3 ans
	SAUZAY A CORVOL	DIREN.B	58	81	0.286	1990	0.655	0.660	2 ans
	BEUVRON A CHAMPMOREAU	DIREN.B	58	264	0.200	1992	0.792	0.900	2 ans
LOIRE	IXEURE A LA FERMETE	DIREN.B	58	115	0.068	1976	0.296	0.350	2 ans
	ALENE A CERCY LA TOUR	DIREN.B	58	338	0.453	1976	1.070	1.600	3 ans
	NIEVRE A ST AUBIN	DIREN.B	58	192	0.413	1976	0.880	0.900	2 ans
	NOHAIN A VILLIERS	DIREN.B	58	473					
	TERNIN A PRE-CHARMOY	DIREN.B	71	257	0.420	1982	1.170	1.300	2 ans
	ARROUX A ETANG/ARROUX	DIREN.C	71	1798	2.710	1976	6.880	7.140	2 ans
RHONE	VINGEANNE A OISILLY	DIREN.B	21	623	1.100	1971	2.400	2.900	3 ans
	TILLE A ARCELOT	DIREN.B	21	708	0.480	1991	2.200	2.750	3 ans
	VENELLE A SELONGEY	DIREN.B	21	54	0.105	1991	0.240	0.225	2 ans
	PANNECUL A NOIRON/BEZE	DIREN.B	21	11.5	0.029	1993	0.053	0.056	2 ans
	OUCHE A PLOMBIERES	DIREN.R.A.	21	655	0.935	1996	2.450	2.500	2 ans
	SEILLE A ST USUGE	DIREN.B	71	790	1.410	1982	2.780	2.396	3 ans
	GROSNE A CLUNY	DIREN.B	71	332	0.490	1997	1.170	0.700	6 ans
	DOUBS A NEUBLANS	DIREN.R.A.	39	7290	31.200	1974	67.800	39.000	8 ans
	SAÔNE A LECHATELET	DIREN.R.A.	21	11700	28.000	1971	61.500	62.700	2 ans

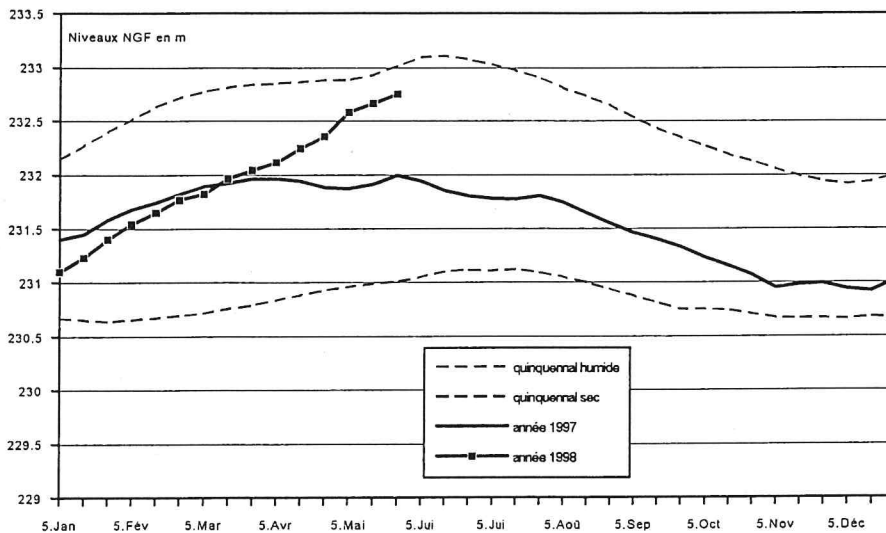
**LES VALEURS EN ITALIQUE ET EN GRAS SONT SUPERIEURES AUX MEDIANES (FREQUENCE HUMIDE)**

(VOIR PAGE SUIVANTE LA CARTE DE SITUATION DES STATIONS DE REFERENCE)



**Le niveau des nappes remonte grâce aux pluies...d'avril.**

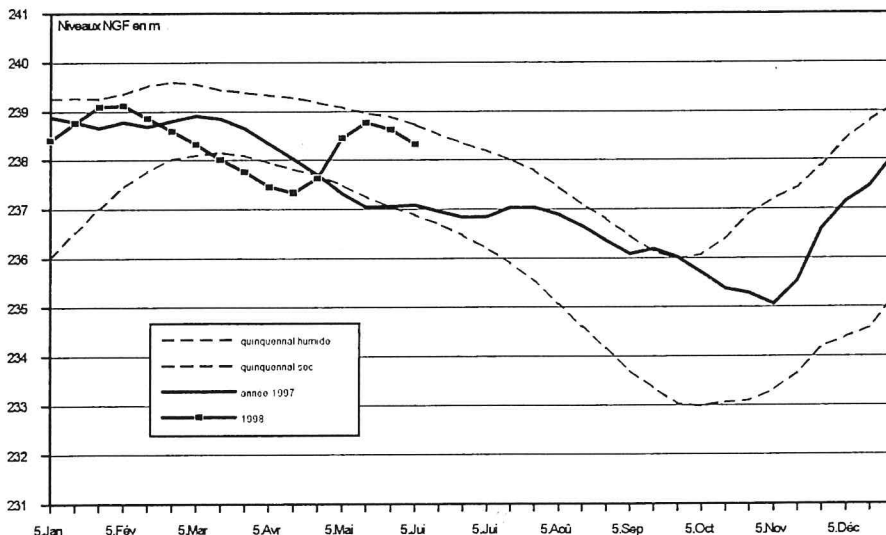
Aquifère de Dijon Sud à Chenôve (21)



La fin du mois d'avril a été marquée par des précipitations nettement supérieures à la moyenne. Ces pluies se sont infiltrées en partie, elles sont à l'origine d'une augmentation des niveaux des aquifères.


Le faible volume des pluies efficaces des mois de février et mars a entraîné une baisse du niveau des nappes, à une période de l'année habituellement consacrée à la recharge. Au mois d'avril, les niveaux étaient bas pour la saison et on pouvait s'inquiéter de l'état de la réserve à l'approche de l'été. Mais grâce aux fortes pluies de la fin avril, **le niveau de tous les aquifères bourguignons sont remontés.**

Calcaires du nivernais à Bouhy (58)



L'augmentation maximum du niveau des nappes est observée **dans les calcaires du nivernais à Bouhy.** Le niveau est monté de 1,75 mètre entre le 15 avril et le 25 mai, il est situé 4,3 mètres plus haut que celui de 1997.

**Dans les alluvions de la Tille à Spoy,** la montée du niveau atteint 1,5 mètre sur une période d'un mois. On note une légère baisse du niveau sur la dernière décade du mois de mai, cela est lié au fait que cet aquifère alluvionnaire a un faible caractère inertiel.

**La nappe de Dijon-Sud** est très inertielle. Il n'est pas possible de voir sur l'évolution de son niveau, des variations liées aux différents épisodes pluvieux rencontrés cette année. L'augmentation du niveau est régulière depuis le mois de janvier, il est actuellement plus haut de 75 centimètres par rapport à celui de 1997. 

**Suite aux fortes pluies de la fin du mois d'avril, les niveaux des nappes sont remontés. La réserve est maintenant importante à l'approche de l'été.**

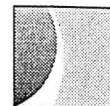
**Le terme de nappes calcaires est un non sens.**

Les calcaires peuvent être aquifères s'ils sont suffisamment fissurés et fractionnés. Sinon il n'y a pas d'eau.

Il n'y a pas à proprement parler de nappe dans les calcaires.

Quand ils sont aquifères, ce sont des milieux hétérogènes, ce qui est antinomique avec le terme de nappe qui se réfère à une notion de milieu continu.





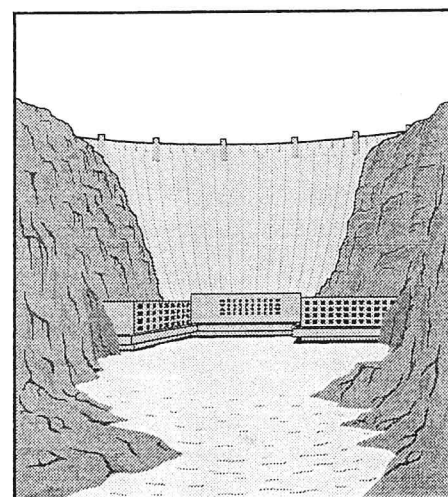
**TABLEAU DE SITUATION DU REMPLISSAGE  
DES PRINCIPAUX RESERVOIRS DE LA REGION DE BOURGOGNE**  
(LES RESERVOIRS A.E.P. SONT MENTIONNES EN GRAS)

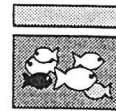
BARRAGES RESERVOIRS EN BOURGOGNE				
RETENUE	VOLUME EN MILLIONS DE M3			OBSERVATIONS
NOM ET DEPARTEMENT		TOTAL	% stock	
PANNECIERE (58)	61.4	<b>82.50</b>	74%	5-jun-98
LES SETTONS (58)	18.8	<b>19.00</b>	99%	5-jun-98
CHAUMECON (58)	18.1	<b>19.00</b>	95%	5-jun-98
LE CRESCENT (58)	11	<b>14.20</b>	77%	5-jun-98
BAYE ET VAUX (58)	5.33	<b>6.60</b>	81%	5-jun-98
<b>PONT ET MASSENE (21)</b>	<b>5.63</b>	<b>6.10</b>	<b>92%</b>	5-jun-98
<b>GROSBOIS + C. RESERVOIR</b>	<b>7.92</b>	<b>8.71</b>	<b>91%</b>	5-jun-98
CHAZILLY (21)	2.22	<b>2.20</b>	101%	5-jun-98
CERCEY (21)	3.51	<b>3.59</b>	98%	5-jun-98
PANTHIER (21)	7.78	<b>8.10</b>	96%	5-jun-98
TILLOT (21)	0.518	<b>0.52</b>	100%	5-jun-98
<b>CHAMBOUX (21)</b>	<b>3.6</b>	<b>3.60</b>	<b>100%</b>	5-jun-98
CANAL DU CENTRE (71)	17.6	<b>22.00</b>	80%	18-mai-98
<b>LA SORME (71)</b>	<b>9</b>	<b>10.00</b>	<b>90%</b>	18-mai-98
<b>PONT DU ROI (71)</b>	<b>3.37</b>	<b>4.00</b>	<b>84%</b>	15-mai-98
<b>LE CREUSOT NOR D (71)</b>	<b>1.8</b>	<b>1.80</b>	<b>100%</b>	18-mai-98
TOTAUX	177.578	<b>211.92</b>	84%	
TOTAL AEP	31.32	34.21	92%	

Avec un taux de remplissage de 84%, soit un volume d'eau stockée voisin de 212 millions de m3, l'état des réserves est satisfaisant au début juin.

Les réservoirs destinés à l'alimentation en eau potable des populations sont pleins à 92 %

*La saison de forts prélèvements se présente donc sous de bons augures.*





## LA SITUATION AU COURS DU MOIS DE MAI 1998

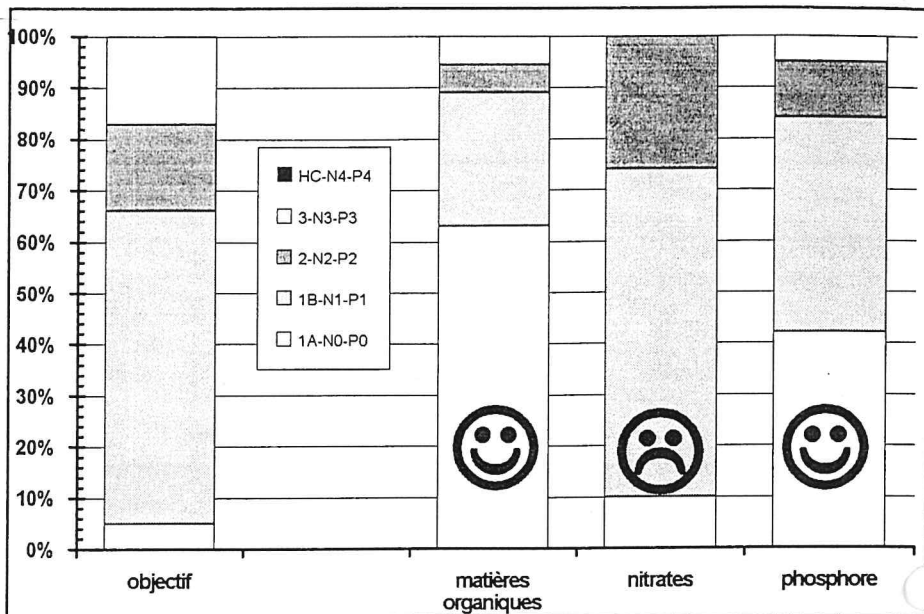
Les crues du mois d'avril ont, par leur effet d'autocurage, régénéré les fonds des cours d'eau en éliminant beaucoup de matières organiques déposées. Les analyses réalisées en mai montrent une situation très bonne sur la plupart des cours d'eau. Le niveau de la classe 1A représente les 2/3 des stations, réparties sur les trois bassins Seine, Saône ou Loire. Le seul secteur toujours fortement dégradé se situe sur l'Ouche en aval de Dijon (classe 3 et 2). Le développement de l'eutrophisation a été stoppé avec les crues d'avril mais on retrouve déjà fin mai une concentration en chlorophylle dépassant les 25 µg/l sur l'Armançon.

Après les dilutions apportées par les crues, les concentrations en nitrates ont remonté au cours du mois de mai dans le bassin de la Seine. Des niveaux de classe N2 sont observés sur l'Armançon, le Serein, la Seine, on atteint même le seuil de la classe N3 sur l'Armançe à Saint-Florentin. Dans les bassins de la Saône et de la Loire les teneurs en nitrates ont moins progressé, les niveaux restent stables depuis le mois de mars.

L'autocurage, provoqué par les crues, a également eu un effet bénéfique sur le phosphore en éliminant des sédiments chargés en phosphore et en freinant le relargage. La conséquence visible est l'augmentation très nette des cours d'eau en classe P0 (une station sur 2 est passée de la classe P1 à la classe P0). Une contamination par le phosphore est toujours mis en évidence sur la Bourbinçe et sur l'Ouche en aval de Dijon.

Avant le début de l'été, le niveau de qualité des cours d'eau de Bourgogne est plutôt favorable, conséquence des crues importantes de la fin du mois d'avril. Mis à part les deux secteurs de la Bourbinçe et de l'Ouche, où la pollution est chronique (classes de qualité 2 à 3), les autres cours d'eau étudiés se situent au niveau des classes 1A-1B.

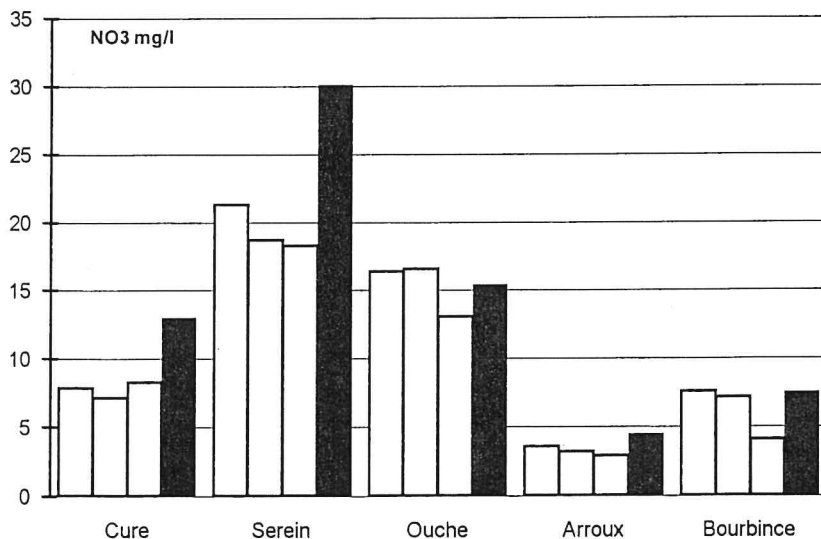
INDICATEURS DE LA QUALITE DES COURS D'EAU REGION BOURGOGNE  
FREQUENCE D'ATTEINTE DES CLASSES DE QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE



### LE PARAMETRE DU MOIS : LES NITRATES

Comparaison du taux de la teneur en phosphates observée sur 5 cours d'eau au mois de mai des années 1995 à 1998.

Avec l'important épisode pluvieux de fin avril, surtout dans le bassin de la Seine, les concentrations en nitrates ont subi de fortes variations sur de nombreux cours d'eau. En mars, période sèche, les teneurs en nitrates étaient à un niveau relativement bas avec des valeurs minimales observées depuis le début de l'année. Les fortes pluies d'avril ont provoqué un important lessivage des sols mais dans les cours d'eau en crues la dilution a maintenu les concentrations en nitrates à un niveau modéré. La baisse des débits en mai a fait remonter les teneurs à des niveaux supérieurs à ceux observés en mars, en particulier sur le Serein et l'Armançon. La valeur la plus élevée mesurée en mai se situe sur l'Armançe à Saint-Florentin avec 48 mg/l, valeur maximale observée depuis 1995. Ces variations des teneurs ont également été observées dans le bassin de la Saône (Ouche, Tille). Les mesures réalisées dans le bassin de la Loire, avec des valeurs toujours faibles en nitrates, n'ont pas fait apparaître de variations significatives.





# SPECIAL

## QUALITE DES COURS D'EAU DANS L'YONNE

### Critères d'appréciation globale de la qualité des cours d'eau

#### CLASSES 1A-N0-P0-B0

*Elles caractérisent des eaux considérées comme exemptes de pollution, aptes à satisfaire les usages les plus exigeants.*

#### CLASSES 1B-N1-P1-B1

*D'une qualité légèrement moindre, ces eaux peuvent néanmoins satisfaire tous les usages.*

#### CLASSES 2-N2-P2-B2

*Qualité « médiocre » : suffisante pour l'irrigation, les usages industriels, la production d'eau potable après un traitement poussé. L'abreuvement des animaux est généralement toléré. Le poisson y vit normalement mais sa reproduction peut y être aléatoire. Les loisirs liés à l'eau y sont possibles lorsqu'ils ne nécessitent que des contacts exceptionnels avec elle.*

#### CLASSES 3-N3-P3-B3

*Qualité « mauvaise » : juste apte à l'irrigation, au refroidissement et à la navigation. La vie piscicole peut subsister dans ces eaux, mais cela est aléatoire en période de faibles débits ou de fortes températures, par exemple.*

#### CLASSES Hors-classe-N4-P4-B4

*Eaux dépassant la valeur maximale tolérée en CLASSE 3 pour un ou plusieurs paramètres. Elles sont considérées comme inaptées à la plupart des usages et peuvent constituer une menace pour la santé publique et l'environnement.*

### LA QUALITE DES COURS D'EAU DU DEPARTEMENT DE L'YONNE (SYNTHESE 1988-1997).

Elle est évaluée à partir des données du réseau national de bassin (RNB), de réseaux complémentaires régionaux (RCB) mis en place par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la DIREN, le Conseil Régional, le Parc Régional du Morvan et des études ponctuelles réalisées par divers organismes. Les cartes ont été établies à partir de 160 points de mesures.

Les concentrations en **matières organiques** des cours d'eau du département de l'Yonne sont dans l'ensemble peu élevées. Le taux de pollution modéré situe la plupart des eaux au niveau des classes 1A-1B. Les grands cours d'eau, comme l'Yonne, la Cure, le Serein ou l'Armançon en amont de Saint-Florentin, se maintiennent en classe 1B. Sur les plus petits cours d'eau la situation est aussi bonne avec même des secteurs en classe 1A comme sur le Branlin, le Vrîn, le Tholon, la Vanne ou l'Orvanne. Il existe malgré tout quelques secteurs dégradés (classes 2 ou 3) au niveau de certaines agglomérations comme Avallon, Saint-Florentin, Chablis, Sens, Toucy, Chéroy ou Chailley, liés à des traitements insuffisants des rejets domestiques ou industriels.

La contamination par les **nitrate**s est beaucoup plus préoccupante avec un niveau de dégradation important sur de nombreux cours d'eau. Mis à part le secteur du Morvan, où les concentrations en nitrates des eaux de la Cure et du Cousin restent très faibles (classe N0) et quelques rivières avec un niveau de contamination modéré (classe 1B) comme l'Yonne en amont d'Auxerre, le Branlin ou la Vanne, les autres cours d'eau sont plus ou moins contaminés par les pollutions diffuses liées au lessivage des sols agricoles dans les secteurs de cultures intensives. Les plus fortes concentrations s'observent sur l'Armançe, l'Ouanne avec des valeurs de 40 mg/l mais surtout sur le ru de Baulche avec une concentration de plus de 70 mg/l. L'Yonne, le Serein ou l'Armançon ont des concentrations proches de 30 mg/l.

La pollution par le **phosphore** est limitée à quelques secteurs en aval d'agglomérations. Les principales dégradations (classes P3-P4) se situent au niveau d'Avallon, de Villefargeau-Saint-Georges-sur-Baulche, de Chailley et Chéroy. D'autres villes ont un impact plus réduit (classe P2) comme Auxerre, Tonnerre, Chablis, Bléneau, Toucy ou Sens. De nombreux cours d'eau ne présentent pas de contamination particulière avec des niveaux de classe P0 comme sur le Branlin, la Vanne, l'Orvanne et les cours d'eau du Morvan comme le Cousin en amont d'Avallon ou la Cure. Les autres cours d'eau ont des concentrations modérées (classe 1B) mais présentent malgré tout un risque de développement de l'eutrophisation (prolifération excessive des végétaux) en particulier pour le Serein et l'Armançon.

La qualité **hydrobiologique** confirme les données physico-chimiques, avec une situation très favorable sur une majorité de cours d'eau en classes B0-B1. Ce bon potentiel biologique des cours d'eau icaunais reflète des conditions naturelles favorables et une qualité d'eau globalement satisfaisante en particulier sur la Cure, le Cousin, l'Ouanne, le Loing ou le Vrîn. Le Serein est aussi à un niveau de qualité satisfaisant à l'exception du secteur de Chablis avec l'impact du vignoble. L'aval de l'Armançon se situe à un niveau médiocre (classe B2) résultant d'une qualité d'eau très moyenne et de conditions naturelles moins favorables. Les mesures réalisées sur l'Yonne donnent une qualité très moyenne (classe B2) au niveau d'Auxerre.

La qualité « **matières organiques et oxydables** » regroupe les paramètres organiques provenant des **rejets domestiques ou industriels** avec impact sur l'oxygénation des eaux et sur le fonctionnement global de l'écosystème. La qualité « **hydrobiologique** », évaluée à partir de l'Indice Biologique Global (IBGN), donne une information synthétique sur la **qualité de l'eau** et la **qualité du milieu physique** (fonds, berges...) du cours d'eau. La qualité « **nitrate**s » permet de mesurer l'impact des rejets diffus liés essentiellement à l'**agriculture** (cultures intensives) sur les eaux superficielles. La qualité « **phosphore** » permet d'identifier les zones à **risques d'eutrophisation** (développement excessif de la végétation aquatique), l'apport principal étant les rejets domestiques non traités.

## CONCLUSIONS

Le mois de mai 1998 a donc été déficitaire de 20 à 60% par rapport aux normales.

Ce déficit vient tempérer l'excédent du mois précédent, sans le compenser.

Les pluies n'ont pas été suffisantes pour être efficaces en mai.




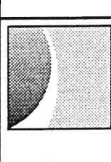

Les débits n'ont pas cessé de diminuer en mai 1998. Une belle courbe de décrue est enregistrée partout. La situation à la fin mai correspond à une situation moyenne.

Seule la partie sud-est de la région connaît des valeurs de débits inférieures aux moyennes (tendance sèche).

C'est grâce aux fortes précipitations de la fin avril, que les niveaux des nappes sont remontés en mai 1998. Les réserves souterraines sont en très bonne situation à l'approche de l'été.

Pas d'inquiétude pour les barrages réservoirs. Ils sont bien remplis.

Avant le début de l'été, le niveau de qualité des cours d'eau est plutôt favorable, grâce aux effets de nettoyage des crues d'avril/mai. Régénération et autocurage des fonds et des berges, dilution et entraînement des intrants sont des effets bénéfiques des crues.

LES INDICATEURS	
	Précipitations déficitaires et inefficaces
	Décrue prononcée mais situation normale
	Recharge notable suite aux pluies de fin avril
	Situation très correcte
	Régénération et dilution des intrants suite aux crues



A l'entrée de la période critique que constitue l'été, la situation est donc plutôt favorable en ce qui concerne l'ensemble de nos ressources en eau.

Quelques zones d'ombre subsistent, mais les points positifs (écoulements normaux en rivière, nappes bien rechargées, barrages correctement remplis, qualité générale plutôt bonne) sont nombreux et encourageants.